

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
AVESNES SUR HELPE  
-----

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

29 03 24

L'an 2024, le 11 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

**Etaient présents** : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, M. BOURGE Jimmy, Mme MOREAU Claudine, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy, M. LESCUT Franck

**Représentés par procuration** : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. BOUDJEMA), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. SEGUIN), M. LE FUR Philippe (par Mme MENET

**Absents excusés** : M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme ARIOUA Melissa M. CASTEL Christian M. BLARET Jean, M. GUERTZMANN Gérard, M. LEMMEN Félix

-----  
**OBJET : SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS**

M. le Maire rappelle que pour l'accomplissement des missions d'intérêt général présentant un intérêt pour les habitants de la commune, les associations de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 qui œuvrent dans le domaine social, culturel ou sportif peuvent, en tant qu'organisme à but non lucratif, recevoir des aides financières de la commune.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de verser les subventions suivantes :

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024**

Dénomination	Commentaire	Montant de la subvention
Amicale du personnel communal		10 000,00 €
Association de l'avenir des enfants de Cayeux		300,00 €
Avesnes Générosithon		400,00 €
Arethruse		350 €
Cadres de Réserve		300 €
Amicale pour le don du sang		1 000 €
Ecurie Centurion		5 000 €
Football Club d'Avesnes-sur-Helpe		8 000,00 €
L'Or du Temps		400,00 €
Resto du Cœur		500 €
Orchestre Harmonie municipale		2 200,00 €
UNC Avesnois		300,00 €

UNC Avesnes		300,00 €
Secours Catholique		500 €
Vie et soleil		300 €
	Total	29 850,00 €

Ayant part dans des associations, les personnes suivantes n'ont pas participé aux votes des dites associations :

- M. LESCUT Franck pour l'Union Nationale des Combattants Avesnes et Avesnois
- Mme DUCARNE Marie pour Les Restos du Coeur
- M. BOUDJEMA Benoit et Mme WATTEAU Laurence pour Avesnes Générosithon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions de Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme  
Le Maire

**Mairie (Nord)**  
**Avesnes-sur-Helpe**

